

## **GROUPE PLUS-VALUES**

Société anonyme au capital de 652 400 €  
Siège social : 1, avenue du Général Leclerc  
93250 VILLEMOMBLE  
479 094 625 RCS BOBIGNY  
SIRET 479 094 625 00031  
(2006 B 3697)

---

### **RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

*(Exercice clos le 31 décembre 2018)*

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, conformément à nos statuts et aux dispositions du Code de commerce, pour soumettre à votre approbation les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et vous tenir informés de la marche des affaires sociales.

#### **ACTIVITE, RESULTATS DE LA SOCIETE ET PROPOSITION D'AFFECTATION**

Nos comptes annuels ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes en vigueur demeurées identiques par rapport à celles de l'exercice précédent.

Au titre de l'exercice, notre chiffre d'affaires s'est élevé à 258 768 euros contre 275 111 euros au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de 5,94 %.

Nos charges d'exploitation ont augmenté de 54,14 % par rapport à l'exercice précédent, conduisant à un résultat d'exploitation déficitaire de 174 070 euros (contre un résultat d'exploitation déficitaire de 6 040 euros au titre de l'exercice précédent), ce prise en compte d'une provision pour dépréciation d'immobilisations incorporelles (sur sites internes acquis) pour un montant de 152 000 euros.

Compte tenu d'un résultat financier positif de 2 107 euros et en l'absence de résultat exceptionnel, le résultat net comptable est déficitaire pour 176 178 euros.

A la clôture de l'exercice 2018, nos capitaux propres s'élèvent à 339 933 euros pour une valeur nette comptable total de nos actifs de 646 955 euros.

#### **Proposition d'affectation du résultat de l'exercice**

Nous vous proposons d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice qui s'élève à 176 178,06 euros au compte « Report à nouveau ».

## **DIFFICULTES RENCONTREES – PROGRES REALISES**

Au titre de l'exercice, notre chiffre d'affaires a été en léger recul, la cessation de l'exploitation du service audiotel a conduit à la baisse de nos charges de sous-traitance, mais le total de nos charges d'exploitation a été impacté par des dotations (amortissement et dépréciations de nos immobilisations incorporelles) importantes et par une hausse des charges salariales, ce qui a conduit à un résultat net négatif, notre trésorerie restant positive.

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2018 nous avons acquis de nouveaux locaux, devenus le siège social de la société, ce qui a engendré un certain nombre de couts.

## **EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

Nous espérons pouvoir conforter notre niveau de chiffre d'affaires, avec comme objectif au travers d'une gestion serrée de nos charges de parvenir d'équilibrer.

## **EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le présent rapport a été établi.

## **PRISE DE PARTICIPATION**

Néant.

## **PORTEFEUILLE DE VALEURS MOBILIERES**

Notre société détient des titres de placement des sociétés suivantes :

Quantité	Désignation	Montant en euros
200	H2O INNOVATION	100
12 000	STELCI	12 000
120	USA UNITECH	407
2	CAIRO	7
200	LETS GOWEX	
	Total	12 514

## **ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

Eu égard à l'article L. 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche au cours de l'exercice écoulé, sauf bien entendu celle naturellement attachée à l'évolution de la configuration de nos sites internet.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### Rappel des dividendes versés

Vous aurez à constater qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois précédents exercices sociaux.

### Dépenses et charges somptuaires et frais généraux non déductibles visés à l'article 39-4 du Code Général des Impôts

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal visées à cet article.

### Tableau des résultats financiers

Vous trouverez joint au rapport le tableau faisant apparaître le résultat de notre Société au titre des cinq derniers exercices et ce, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce.

### Information sur les délais de paiement

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées à la clôture de l'exercice et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans les tableaux annexés.

## **RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 alinéa 6 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le gouvernement d'entreprise.

### Modalités d'exercice de la direction générale :

Nous vous indiquons que votre Conseil d'administration a choisi le cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général, en application de l'article L. 225-37-4 alinéa 4 du Code de commerce.

### Informations concernant les mandataires sociaux :

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4 1° du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute Société par chacun des mandataires sociaux :

✚ Madame Josiane HERBET, Présidente-Directrice Générale de Groupe Plus-Values, est entrée en fonction le 28 juin 2012.

✚ Madame Christelle POUSSIER, Administrateur de Groupe Plus-Values, est entrée en fonction le 30 juin 2011.

Madame Cathy HERBET, Administrateur de Groupe Plus-Values, est entrée en fonction le 12 mai 2009.

#### Informations relatives au capital social

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après, l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes, ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote.

- Participation supérieure à 95,00% : Néant
- Participation supérieure à 90,00% : Néant
- Participation supérieure à 66,66% : Néant
- Participation supérieure à 50,00% : Néant
- Participation supérieure à 33,33% : Néant
- Participation supérieure à 25,00% : M. Jean-David HADDAD
- Participation supérieure à 20,00% : Néant
- Participation supérieure à 15,00% : Néant
- Participation supérieure à 10,00% : Néant
- Participation supérieure à 5,00% : M. Gilles APATOUT

#### Conventions conclues par un dirigeant ou actionnaire significatif de la société mère avec une filiale (article L. 225-38 du Code de commerce) :

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune convention du type de celles mentionnées ci-dessus.

#### Tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs en matière d'augmentation de capital :

Nous vous précisons que la direction de la société est assurée par le Président Directeur Général et qu'il n'existe pas de délégation de compétence ou de pouvoirs accordées par l'Assemblée générale au Conseil d'administration.

\* \* \*

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes tels que nous venons de vous les présenter ainsi que l'affectation du résultat, donner quitus aux administrateurs, et adopter les résolutions correspondantes qui vont être soumises à vos suffrages.

Nous vous demandons également de bien vouloir ratifier le transfert du siège social conformément à la loi.

#### **Le Conseil d'administration**

Pour Copie Conforme

Le Président, 

## GROUPE PLUS-VALUES

Société anonyme au capital de 652 400 €  
Siège social : 1 avenue du Général Leclerc  
93250 VILLEMOMBLE  
479 094 625 RCS BOBIGNY

### Informations sur les délais de paiement

	Article D. 441 I.1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture dont le terme est échu				Article D. 441 I.2° : Factures émises non réglées à la date de clôture dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>									
Nombre de factures concernées	<del>1</del>				<del>1</del>				<del>1</del>
Montant total des factures concernées TTC	<del>3 274</del>				<del>3 274</del>				<del>3 274</del>
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	<del>1,8%</del>				<del>1,8%</del>				<del>1,8%</del>
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC	<del></del>				<del></del>				<del></del>
<b>(B) Factures du (A) relatives à des dettes ou des créances litigieuses ou non comptabilisées</b>									
Nombre de factures exclues									
Montant total des factures exclues (HT)									
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuels ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code du commerce)</b>									
Délais de paiements utilisés pour le calcul des retards de paiement	( ) Délais contractuels (préciser)				( ) Délais contractuels (préciser)				( ) Délais légaux (préciser)
	( ) Délais légaux (préciser)				( ) Délais légaux (préciser)				( ) Délais légaux (préciser)

181 159,20

Total achats TTC (y compris avoirs)

